



SCIENCES
HUMAINES
& ARTS
UNIVERSITÉ DE POITIERS

CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°5

24 janvier 2019

Membres élu.e.s présent.e.s : Mathilde CARRIVE, David CLARYS, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Alain DUCOUSSO-LACAZE, Vanessa ERNST-MAILLET, Muriel GUERIN-COUTHIER, Chloé FORTANNIER, Anne JOLLET, Emilie KURDZIEL, Marie LABROUSSE, Matthieu LEE, Benoît LEROUX, Gilles MALANDAIN, Gilles MARMASSE, Véronique MEYER, Antoine PEDRON.

Membres élu.e.s excusé.e.s : Perceval ABRIOUX, Alexis AVDEEFF, Sébastien AUBINEAU, Jean-Marie LECOINTRE, Pauline QUEMART, Cécile VOYER.

Absent.e.s ayant donné procuration : Perceval ABRIOUX à Marie LABROUSSE, Alexis AVDEEFF à Emilie KURDZIEL, Sébastien AUBINEAU à Muriel GUERIN-COUTHIER, Cécile VOYER à Nadine DIEUDONNE-GLAD.

Membres invité.e.s présent.e.s : Claire BEAUSSE, François BRIZAY, Catherine ESNARD, Philippe GROSOS, Marion HAZA, François LUMINEAU, Eric MARCEAU, Marie-Amélie MARTINIE, Adelina MIRANDA, Gilles MOREAU, Christian PAPINOT, Claire PORTAL, Jessica ROBERT, Thierry SAUZEAU, Emmanuelle VAREILLE, Jean-Louis YENGUE.

Membres invité.e.s excusé.e.s : Marlène BELLY, Héloïse BRUNE, Patricia ETIEN, Yvan HOCHET, Vincent MICHEL, Nicolas VIBERT Christophe VUILLEMIN.

1. Approbation du procès-verbal du 20 décembre 2018

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec 2 abstentions.

2. Actualités de l'UFR

❑ Départs de personnels BIATSS :

- **Sophie Mazars** (département Histoire de l'Art et Archéologie et laboratoire HERMA) a quitté l'UFR pour rejoindre le SEEP depuis le 3 janvier 2019
- **Sophie Guillet** (CFMI) est partie également fin décembre pour développer un nouveau projet professionnel

❑ Départ de personnel enseignant :

- **Jessica Robert**, responsable du bureau des langues, a obtenu une mutation pour l'UFR Lettres & Langues au 1^{er} septembre 2019

Claire Portal souhaite remercier tout particulièrement Jessica Robert pour son investissement au sein de notre UFR et pointe le fait que la gravité de la situation des collègues du bureau des langues aurait pu être mieux prise en considération. Le Directeur de l'UFR s'associe à ces remerciements et regrette le départ de cette collègue, lequel est directement imputable à la mise en place de la nouvelle politique des langues, l'UFR Lettres et Langues n'étant pas concernée par cette nouvelle politique.

❑ Arrivées de personnels BIATSS :

- Arrivée de **Helena Hugel** le 28 janvier sur le poste de Sophie Mazars (Histoire de l'Art et HERMA)
- Arrivée de **Violaine Peyragrosse** le 17 janvier sur le poste de Sophie Guillet (CFMI)
- Arrivée de **Jennifer Henault** le 14 janvier en appui à l'équipe logistique sur le campus

❑ Nouvelles responsabilités :

- **Thierry Sauzeau, Directeur du CRIHAM** (site Poitiers) en remplacement de Guillaume Bourgeois
- **Philippe Mainterot, Responsable du Département Histoire de l'Art et Archéologie** en remplacement de Vincent Michel

La direction de l'UFR souhaite la bienvenue aux nouveaux.elles collègues et remercie les nouveaux responsables pour leur engagement au service de la collectivité.

❑ Refonte site web de l'université :

CONTEXTE :

- Charte graphique vieillissante : décembre 2012
- Informations obsolètes
- Abandon du logiciel de gestion de contenu K-SUP pour WordPress pour plus de fonctionnalités

OBJECTIFS :

- Meilleure lisibilité de l'information
 - Meilleur accès à l'information par une entrée utilisateur
 - Design plus actuel
- Plus de choix d'options dans la mise en page

➤ **Site web des composantes et sites associés :**

- La refonte de la charte graphique du site de l'université implique également une refonte des sites des composantes, des départements, des laboratoires et des sites de masters associés.
- Les sites web sous KSUP devront repartir de zéro
- Les sites sous WordPress auront un outil d'import de données - ATTENTION, un travail de mise en page devra tout de même être fait avec une révision de l'architecture et mise à jour des contenus.
- Formations collectives prévues – en attente des dates

➤ **Sites web UP, composantes et associés :**

DELAIS :

- Le site web de l'université devrait sortir courant février.
- Les sites web sous KSUP devront migrer très rapidement car plus de maintenance possible d'ici fin 2019
- L'UP recommande que l'ensemble des sites soient migrés dès 2019.

La présentation de la refonte du site de l'UP suscite de nombreuses réactions du conseil :

- Peut-on envisager de recruter une personne pour la gestion de cette mutation web ? Les départements et les laboratoires n'ont pas les moyens et les compétences en interne pour réaliser ce travail dans les délais impartis.
- Quelle est l'utilité de ce changement de site ? Peut-on justifier la pertinence de l'obsolescence annoncée ?
- Quel est le coût de cette refonte ?
- La période choisie pour la refonte du site n'est pas la plus appropriée notamment du fait de la mise en place de la nouvelle offre de formation.
- Le Directeur de l'UFR propose de tenter de faire remonter ses questions à la conférence des directeurs du vendredi 25 janvier, si la possibilité lui en est donnée.
- Au-delà de la remontée de cette position, l'UFR souhaite actualiser la liste des webmasters et les réunir pour en discuter.

❑ **Demandes de financements colloques :**

Avant les congés de fin d'année, un retour avait été fait par Alexandre Vincent sur les 5 demandes de financement Région, restaient en attente les 4 demandes de financement de l'université de Poitiers (UP).

Les 5 dossiers demandant le financement Région ont obtenu les subventions demandées à l'UP. Ils sont en cours d'examen à la Région pour le financement Région :

<p>HERMA, Delphine Ackermann, Yves Lafond, Alexandre Vincent, <i>Pratiques religieuses, mémoire et identités dans le monde gréco-romain.</i></p>
<p>CESCM, Martin Aurell et Estelle Ingrand-Varenne, <i>Transferts culturels : France et Orient latin au XIIe et XIIIe siècle.</i></p>
<p>CERCA, Nicolas Vibert, David Clarys, <i>60ème congrès annuel de la Société Française de Psychologie</i></p>
<p>CRIHAM, Guillaume Bourgeois, <i>Rétrospective Jan Valtin</i></p>
<p>CESCM, Martin Aurell, <i>Semaines d'études médiévales</i></p>

Depuis, les 4 demandes de financement UP ont également été acceptées dans leur totalité :

<p>MAPP, Sylvain Roux, <i>Homère et les philosophes. Réception et usages des oeuvres et des thèmes homériques dans l'histoire de la philosophie.</i></p>
<p>HERMA, Vincent Michel, <i>La lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Un défi pour le monde méditerranéen.</i></p>
<p>GRESCO, Joachim Benet, Séverine Depoilly, <i>La fabrique du genre dans l'enseignement professionnel.</i></p>
<p>CRIHAM, Frédéric Chauvaud, François Dubasque, <i>Autour de la figure de Pierre Leroux, « sentinelle humaniste ».</i></p>

A ce jour, tous les dossiers présentés par notre composante ont obtenu le financement demandé de la part de l'UP.

Appel de soutien aux publications :

L'appel de soutien aux publications va être lancé pour une étude des dossiers au conseil scientifique du mois de mars. Ce dispositif interne à notre UFR vise à aider la publication d'ouvrages issus des laboratoires de notre composante.

3. Point BIATSS

- ❑ Arrivée de **Muriel GUERIN-COUTHIER** comme membre élue BIATSS du conseil d'UFR suite au départ de Sophie MAZARS.
- ❑ Démission de **Mélinda BENOIT** de sa fonction d'élue. En conséquence, une élection partielle va être organisée fin mars ou début avril 2019 pour le remplacement de Mélinda BENOIT au sein du Collège BIATSS qui ne comprend plus que 4 élu.e.s sur les 5 sièges à pourvoir.

4. Point étudiant.e.s

- Inscriptions Pédagogiques : les étudiant.e.s ne se sentent pas assez informé.e.s. Des précisions doivent être apportées en plus aux étudiant.e.s redoublant.e.s du fait du changement de maquettes et des mesures transitoires adoptées. Il serait peut-être nécessaire de faire un affichage sur les sites des départements ? Les assesseures à la Formation prennent en compte le fait que l'information n'a peut-être pas été suffisamment claire et s'engagent à ce que cela soit remédié pour les prochains examens.
- Problématique du manque de prises dans les salles de TD. La direction fera une remontée à nouveau cette demande récurrente à la DLPI.
- Licence 1 Géographie : les étudiants se plaignent de ne pas avoir assez de places dans les salles de cours et demandent à avoir accès à des amphithéâtres pour assister au cours dans de meilleures conditions. Le département de géographie prend note de cette demande et examinera la possibilité de placer certains enseignements en amphi.
- Examens : des étudiant.e.s demandent confirmation sur le fait que les examens puissent porter à la fois sur les cours dispensés en CM mais aussi en TD. La direction confirme que les examens terminaux s'appuient sur toute forme d'enseignement - l'évaluation porte sur l'ensemble, les TD étant l'application des cours. Les assesseures à la Formation confirment qu'il est nécessaire de mieux expliquer les modalités de contrôles des connaissances (MCC) aux étudiants.
- Mobilité internationale : des étudiants de sociologie se plaignent de ne pas pouvoir faire d'autres échanges internationaux anglophones outre le Canada. Les membres du conseil indiquent qu'il existe très peu de possibilité de partenariats avec le Royaume-Uni qui est très demandé et donc très sélectif.
- Cours de langue - Licence 2 Histoire de l'Art et archéologie : la Maison des Langues (MDL) n'a toujours pas trouvé d'enseignant pour le groupe 2 de cette promotion. La responsable du bureau des langues de l'UFR précise que les groupes sont découpés par discipline avec un effectif de 27 à 30 étudiants par groupe ce qui ne permet pas d'intégrer les étudiant.e.s du groupe sans enseignant.e.
Pour faire suite à ce nouveau dysfonctionnement du fait de la nouvelle politique des langues, le conseil demande à échanger avec un représentant de la MDL. Les assesseures à la Formation pointent le fait qu'il est important de déterminer à qui le conseil souhaite s'adresser :
 - Florent Jabouille, Vice-Président délégué Réussite étudiante et pédagogie, porteur de la nouvelle politique des langues
 - Gaëlle Chabasse, Directrice de la MDL, qui applique la nouvelle politique des langues à l'université
 - Emmanuelle Roux, coordinatrice des enseignements

- Difficulté d'accès aux notes : il est rappelé que l'examen terminal est anonyme et que les notes des contrôles continus peuvent être saisies jusqu'à la semaine 12 ce qui pourrait expliquer qu'elles ne sont pas diffusées. Le département de psychologie précise qu'il n'y a pas eu de transfert des notes sur Apogée du fait de retard de saisie des codes. La direction rappelle également que les notes sont validées par un procès-verbal après délibération du jury.
- La direction informe le conseil que la réflexion sur les nouveaux lieux de convivialité des étudiants se poursuit avec notamment un rendez-vous avec le CROUS le mercredi 30 janvier.
- La direction remercie les élu.e.s étudiant.e.s présents aujourd'hui au conseil pour leur implication et déplore en même temps le manque d'investissement d'une majorité d'élu.e.s étudiant.e.s de ce même conseil.
Le renouvellement du Collège des élus étudiants aura également lieu fin mars ou début avril → 11 sièges de titulaires à pourvoir.

5. Compte-rendu du dialogue Formation

Cadre : Toutes les informations présentées ce jour en conseil ont été traitées au dialogue Formation et ont déjà été présentées et/ou discutées en commission de la pédagogie et/ou en conseil d'UFR.

Le **dialogue Formation** a eu lieu le **mardi 15 janvier** en présence de Virginie Laval, Gilles Mirambeau et Christine Loubet. La direction de l'UFR représentée par David Clarys, Catherine Esnard et Marion Haza a œuvré pour défendre l'intérêt de la composante. Il est fait état d'un vrai dialogue qui a permis d'infléchir certaines positions de la Présidence mais la direction de l'UFR a dû également entendre certains arguments de l'équipe présidentielle.

Au cours de la **Commission Formation-Recherche** du **mardi 22 janvier**, des éléments ont fait l'objet de discussions, discussions auxquelles Catherine Esnard n'a pas pu prendre part du fait de son appartenance à la composante. Les propositions émanant de cette commission seront actées ce jour à la CFVU puis au CA de l'UP du 1^{er} février (voir tableaux en Annexe).

Entre le dialogue Formation du 15 janvier et la Commission Formation/Recherche du 22 janvier, Virginie Laval a sollicité la direction de l'UFR pour obtenir davantage d'arguments estimant que ces derniers étaient parfois insuffisants notamment pour le parcours bi-disciplinaire de L3 « Histoire-Géographie ».

Echanges :

- LV1 : Doit-on faire le choix d'une seule LV1 ? A ce jour SHA est la seule composante à proposer plusieurs langues en LV1. Les arguments avancés par la Présidence sont les contraintes logistiques (salles/enseignants), les problèmes de chevauchement et les petits effectifs en fonction des langues choisies et le fait qu'il n'y ait qu'une langue unique dans les autres composantes. Notre composante souhaite cependant dissocier les contraintes organisationnelles des attentes pédagogiques des départements et invite chaque département à se prononcer sur ce choix.
- Contrairement à ce qui semble avoir été compris par des collègues, la commission Formation/Recherche n'est pas ouverte à l'ensemble des collègues. La Présidence en définit la composition et nomme les membres.
- A la commission Formation/Recherche les éléments de discussion ont été mis en lien avec la politique d'équilibre Formation/Recherche, sachant que la soutenabilité n'est pas très loin, et notamment comment mettre en place ce réel équilibre au vu des lettres de cadrage de 2017 et 2018 → volonté d'établir des critères d'équilibre Formation/recherche → nécessité d'organiser des réunions réunissant tou.te.s les directeur.trice.s de laboratoire, des écoles doctorales, etc.

- Comment décide-t-on de la fermeture ? outil de contrôle des heures dispensées à remettre en place – politique RH dont les éléments nous échappent – s’interroger sur la finalité des masters |→ réflexion uniforme sur l’ensemble des composantes avec une prise en compte des spécificités recherche donc dans un contexte plus large au-delà de la soutenabilité.
- Certains membres du conseil dénoncent un début de processus d’instabilisation et de logique comptable dans la gestion des effectifs au détriment des formations.

6. Compte-rendu du rendez-vous avec la Présidence : enveloppe cible de l’offre de formation et budget 2019

A l’issue du dernier conseil d’UFR, la motion qui a été votée concernant la situation budgétaire de l’UFR a été transmise à la Présidence. Dans le même temps, le Directeur Général des services a transmis au Directeur de l’UFR le 21 décembre, un document intitulé « Moyens-SHA-novembre 2019 ». Celui-ci a été transmis à l’ensemble des membres du conseil d’UFR de sorte que chacun.e puisse se l’approprier et bien saisir les enjeux.

Après une relance de la demande de rendez-vous avant ce conseil d’UFR, la Direction de l’UFR a été reçue le vendredi 18 janvier par la Président, le Directeur Général des Services, le VP Chargé des moyens, et le VP Conseil d’Administration. Sur la base d’un document de travail élaboré par la Direction de l’UFR, l’échange a porté sur plusieurs points :

1- Le calcul du coût actuel de l’offre de formation :

La seule extraction Amétys dont dispose l’équipe de Direction de l’UFR date du 23 mai 2018. Elle est donc basée sur des effectifs prévisionnels, les effectifs réels étant bien inférieurs. Elle comporte également un certain nombre d’erreurs et n’intègre pas les ajustements de la NOF déjà opérés depuis la rentrée de septembre 2018. Enfin, il est mentionné dans cette extraction que « *Les coûts des Options Droit des Licences 2 et des parcours Droit de L3 sont intégrés.* » et que « *A contrario les options "Anthropologie" et "Archéologie antique et médiévale 1" ont été supprimées par erreur dans Amétys et ne sont pas intégrées dans les coûts.* ». A l’occasion d’une rencontre sur la NOF en septembre, le Directeur Général des Services avait annoncé une nouvelle extraction après la fin des inscriptions administratives le 21 septembre. A ce jour, elle n’a pas été réalisée.

Concernant les chiffres, le document du 23 mai totalise 52 270 HETD. Le diaporama projeté par la VP Formation lors de la réunion du 4 octobre fait état d’un total de 57 578 HETD puis de 54 416 HETD après correction par la composante. Enfin, le document d’analyse de l’offre de formation et du budget de l’UFR transmis par le DGS le 21 décembre dernier mentionne un coût de 53 935 HETD. Il existe donc une certaine variation dans les chiffres produits dans divers documents.

L’ensemble de ces éléments atteste du fait que le coût estimatif de la NOF de notre composante n’est pas fiable.

La Présidence considère qu’il n’y a pas d’intérêt à refaire un calcul sous Amétys et demande à l’UFR de terminer au plus vite la saisie des fiches de service de sorte d’avoir un état réel de la consommation d’heures d’enseignement de la NOF.

2- Détermination de l’enveloppe cible :

Le document transmis par le DGS le 21 décembre répond partiellement à une demande formulée régulièrement depuis la réunion du 4 octobre concernant les indicateurs qui conduisent à déterminer l’enveloppe cible de 43 000h. La réponse est partielle, puisque de manière assez étonnante, l’algorithme n’est pas mentionné. Toutefois, l’ensemble des indicateurs étant fournis, il nous est possible d’opérer les calculs. Dans la lettre de cadrage budgétaire la projection théorique est fixée à 43 563 HETD, alors que l’enveloppe cible semble être de 43 000 HETD. Il existe donc un écart initial de 563h.

En reprenant simplement les mêmes indicateurs, la Direction de l’UFR arrive à un résultat de 45 723 HETD et non de 43 563 comme indiqué sur le document du 21/12. L’écart à la cible définie par l’UP est alors de 2 573 HETD.

Dans le document du 21/12, il est mentionné que « l'effet de cohorte pour la licence de psychologie est estimé à 50 % de la consommation théorique médiane d'une licence SHS (environ 6 HETD pour un étudiant de licence de psychologie) », sans que nous ne sachions d'où cela vient puisqu'aucune référence n'apparaît. Finalement un coefficient H/E est tout simplement calculé sur la licence de psychologie de Poitiers pour un résultat de 5,87.

Or, le H/E national de 11,9 pour les licences de SHS intègre les licences de psychologie et donc prend déjà en compte l'effet de cohorte. Calculer la cible en appliquant ce H/E local revient donc à appliquer 2 fois l'effet de cohorte. La Direction de l'UFR considère qu'il y a dès lors 3 issues possibles pour ne pas intégrer 2 fois cet effet de cohorte :

- Appliquer le H/E local pour la licence de psychologie et pour les autres licences de sorte d'avoir un seul type d'indicateur dans l'algorithme. Cela conduit donc à un coût constant et cela revient au coût de l'offre de formation 2016-2017 soit un besoin de 49 501 HETD.
- Recalculer le H/E national pour les licences SHS hors psychologie. Les données dont nous disposons (à consolider) indiquent qu'il y a 142 000 étudiant.e.s en Licence SHS dont 47 000 en Psychologie, soit 33%. Le H/E hors psychologie devient alors 14,9. Le besoin passe ainsi à 51 050,84 HETD
- Appliquer le H/E des licences SHS à l'ensemble des étudiant.e.s de licence de SHA, soit 11,9. Le besoin devient alors de 54 719,6 HETD

La Direction de l'UFR considère donc que l'enveloppe cible pour notre composante doit correspondre aux besoins calculés et devrait se situer entre 49501 HETD et 54719,6 HETD et non 43000 HETD soit un différentiel de 6501 HETD à 11720 HETD.

Les divergences sur le calcul des besoins à partir desquels est déterminée l'enveloppe cible ont un impact budgétaire majeur puisque l'attribution de moyens a été calculée pour partie sur la base de cette enveloppe cible tandis que le prélèvement pour contribution à l'UB Paie prend lui en compte la dépense prévisionnelle réelle sur la base du calcul Amétys. Cet impact est, cette année, compensé partiellement par l'ajustement exceptionnel NOF de 300 000€.

A ces éléments, la Présidence répond qu'il y a confusion entre le calcul de l'enveloppe cible et le calcul du budget, alors qu'il n'y a pas de lien entre ces deux éléments. Par ailleurs, concernant le H/E, il faudrait utiliser la médiane et non la moyenne, ce qui changerait complètement les données. Pourtant, lorsque ces mêmes indicateurs et algorithmes sont appliquées pour d'autres composantes, les résultats sont bien conformes aux enveloppes cibles.

Ex pour l'ESPE ; H/E = 23, N étudiant.e.s = 961 ; Proj = $961 \times 23 = 22103$ HETD
Potentiel Brut = 22080 HETD ; Enveloppe cible : 22000 HETD

La Présidence, qui indique ne pas avoir compris notre demande sur la formule de calcul de l'enveloppe cible, s'est engagée à nous transmettre ces éléments avant ce conseil d'UFR, ainsi que les mêmes éléments pour l'UFR de Lettres et Langues pour comparaison.

3- Budget initial de l'UFR SHA :

Lorsque l'équipe de Direction a pris ses fonctions, elle a découvert un budget qui s'annonçait négatif pour 2019. Au cours d'une rencontre budgétaire avec le Vice-Président, le budget a pu être revu et il a été convenu qu'il devrait nous permettre de fonctionner jusqu'en juin 2019, dans l'attente d'un nouveau point budgétaire en mars au regard de la réduction espérée des coûts liés à la NOF. La position du Conseil d'UFR a conduit à provoquer un rendez-vous anticipé.

Sans rentrer dans les éléments micro du budget, nous relevons les éléments suivants :

- Nous constatons, comme indiqué par le document transmis par le DGS, une baisse de ressources de fonctionnement de 60 755€ par rapport à 2018, à condition d'intégrer des recettes qui étaient précédemment comptabilisées comme ressources propres (DU pour 10 000€, CREADOC pour 10 000€) et qu'il convient de prendre en compte dans une comparaison des ressources à périmètre égal. A celle-ci, il faut ajouter la suppression de 80% la part UFR du CQD Recherche pour 9379€ au budget initial, soit un total de 90 134€
- Cette baisse de ressources s'ajoute à une baisse de 30 000€ en 2018 liée à la décision de prendre en compte pour les DU un coût complet et donc d'orienter les recettes précédemment perçues par la composante vers le budget central de l'UP.

Cette baisse de ressources a été compensée en 2018 par une recette exceptionnelle sur des frais de gestion d'un contrat de recherche. Celle-ci ne se renouvellera pas cette année. Toutefois, via les nouvelles fiches financières pour les DU, une rentrée de 10 000€ a déjà été intégrée, ce qui engendre une baisse nette de 20 000€. L'UFR doit donc gérer en 2019 une baisse effective de ressources de fonctionnement de 110 134€ pour un solde disponible de 267 663€ en 2018 (hors versements en cours d'année).

- Enfin, nous avons en 2018 un versement de 55 879€ en cours d'exercice (UP Pro, et CNU essentiellement) qui sont mis à disposition très tardivement et sur lesquels par définition il existe une certaine incertitude. Nous serons donc fixés ultérieurement sur ces montants.

Au final, nous disposons de l'ordre de 50% des dépenses annuelles habituellement réalisées (335 182€ en 2017 hors dépenses CFMI et CREADOC), ce qui est conforme à l'objectif d'un fonctionnement jusqu'en juin, mais ne nous permettra pas de terminer l'année 2019, malgré les efforts d'économies que nous avons engagées dans la composante.

Ce point a fait l'objet d'assez peu de discussions avec la Présidence faute de temps, mais globalement nous avons pu comprendre que du point de vue de la Présidence, c'est à nous de faire avec le budget qui nous est alloué.

4- Contexte politique interne à l'UFR SHA :

L'équipe présidentielle est venue à la demande de la Direction de l'UFR, le 4 octobre dernier, échanger avec l'ensemble des personnels. A l'issue des présentations, une question a été posée sur l'algorithme de calcul de l'enveloppe cible. L'absence de réponse sur le moment et jusqu'au document du 21 décembre a clairement semé le trouble au sein de l'UFR.

La situation budgétaire, bien perçue par les collègues lors du conseil d'UFR du 20 décembre, est de nature à favoriser la mobilisation et générer des points de tension à l'égard de l'équipe présidentielle. C'est dans ce contexte qu'une motion a été votée par le Conseil et que deux Assemblées Générales de personnels organisées par des membres élu.e.s du conseil ont déjà eu lieu dans les locaux de l'UFR et avec un certain succès puisqu'il y avait sans doute 70 collègues à la 2^e.

Au regard de la mobilisation grandissante au sein de l'UFR, le Président a décidé d'affecter à l'UFR un budget supplémentaire de 50 000€. Nous attendons la notification par la DIAF au service financier de l'UFR.

Echanges :

- Le conseil souligne la pénibilité de la situation à devoir lutter pour fonctionner et ne pas disposer de visibilité.
- L'équipe de direction réitère sa volonté de connaître le calcul de l'enveloppe cible et entend poursuivre dans sa volonté d'obtenir une enveloppe cible en lien avec les besoins réels de l'UFR.
- Il est convenu avec les membres du conseil de continuer à fonctionner normalement, tout en prenant en compte le contexte budgétaire via une gestion attentive, jusqu'à épuisement du budget, et en poursuivant le dialogue avec la Présidence. L'UFR s'arrêtera si les moyens venaient à être épuisés, ce qui pourrait intervenir à la rentrée universitaire.
- Plusieurs élu.e.s du conseil souhaitent continuer à mener un débat en parallèle du travail de l'équipe de direction avec la Présidence et invitent les collègues à l'assemblée générale du 31 janvier en Lettres et Langues.

7. Questions diverses

- ❑ Décisions des Assemblées Générales des personnels : les collègues participants aux AG ont décidé de procéder à la rétention des notes pour exprimer leur mécontentement sur plusieurs sujets dont les questions budgétaires préalablement discutées dans ce conseil.

- ❑ Incidents intervenus lors d'un enseignement en L2 de sociologie : en décembre un enseignement de PPPE en L2 de sociologie a été bloqué par quelques étudiant.e.s qui étaient en désaccord avec la tenue de cet enseignement à l'université. Catherine Esnard et Eric Marceau ont été sollicité.e.s pour venir sur place. Le cours a été déplacé. Les échanges sur place ont été violents sur un plan verbal entre les étudiants et les collègues. Après un temps de tension extrêmement vive, le cours a finalement eu lieu pour une majorité des étudiants. Devant le constat de l'incident, jugé extrêmement grave car il est impensable qu'un cours ne puisse avoir lieu du fait de son contenu, et de la violence engendrée par cette action, le directeur de l'UFR a immédiatement saisi la commission disciplinaire de l'université. Dès lors, l'UFR se trouve dessaisie du dossier pour étude auprès d'une commission indépendante et par conséquent l'UFR n'est plus gestionnaire de la procédure mise en œuvre. La phase d'instruction de la commission de discipline est l'étude du dossier avec convocation des personnes afin de pouvoir qualifier juridiquement les faits et établir les implications. A l'issue de cette phase, seul.e.s les étudiant.e.s considéré.e.s comme impliqué.e.s seront convoqué.e.s pour la phase de jugement. Le responsable du département de sociologie regrette que cet événement important ne soit simplement évoqué dans les questions diverses. Il souligne également que le département de sociologie a dénoncé le comportement des étudiant.e.s et pris contact avec les collègues malmené.e.s. Il est précisé que l'incident n'est pas un événement isolé et qu'il y a toujours eu des problèmes récurrents avec cet enseignement ces 2 dernières années. Pour les étudiants de sociologie, il s'agit d'une vraie contradiction pédagogique par rapport à ce que le département leur enseigne. Il regrette également la gestion de l'événement, le Directeur de l'UFR ayant saisi unilatéralement la commission disciplinaire sans consulter le responsable du département, informant ce dernier après avoir pris sa décision. Il regrette cette « judiciarisation » des problèmes sociaux et estime que d'autres voies éducatives étaient possibles pour ramener ces jeunes à la raison.

8. Prochains rendez-vous

- Commission de la Pédagogie : jeudi 31 janvier à 14h
- Commission culture : jeudi 7 février à 14h
- Commission de la BUMF : jeudi 7 février à 14h
- Commission des finances : jeudi 7 février à 15h
- Conseil d'UFR : jeudi 21 février 2019 à 14h

Le responsable des services



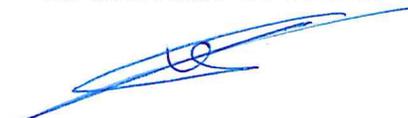
Eric MARCEAU

Le Directeur



David CLARYS

La secrétaire de séance



Céline CAPILLON

Annexe - Propositions soumises à la Commission Formation-Recherche à l'issue du dialogue Formation avec l'UFR

Formations concernées	Rentrée 2019
Licence Histoire	Maintien du parcours bi-disciplinaire Histoire-Géographie uniquement si justification du parcours bi- disciplinaire « Histoire-Géographie » au regard du PréPro MEEF et quels sont les métiers visés (argumentaire attendu avant le 22 janvier) Proposé à la Commission Formation-Recherche du 22 janvier 2019

Formations concernées	Rentrée 2019
LV1	3 langues proposées en première langue : spécificité de SHA. Fort impact organisationnel Réflexion en cours dans l'UFR sur la pertinence pédagogique des langues par mention : dès la rentrée 2019.

Formations concernées	Rentrée 2019	Rentrée 2020
Master MIGRATIONS INTERNATIONALES	Modification de la structure : les parcours commenceront en M2 à la rentrée 2019. M1 entièrement mutualisé Possibilité de recruter des étudiants directement en M2	
	Effectifs M1 en observation à la rentrée 2019. Si effectifs M1 insuffisant rentrée 2019, les 2 parcours de M2 devront fusionner à la rentrée 2020	
GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT	Modification : les parcours commenceront en M2 à la rentrée 2019.M1 entièrement mutualisé Effectifs fragiles en M2, dans les deux parcours. Veiller à répartir les étudiants s dans les 2 parcours de M2 à la rentrée 2019	

Formations concernées	Rentrée 2019	Rentrée 2020
Master HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE	Parcours Expertise Historienne, Médiation et Valorisation de l'Histoire : Fermeture souhaitée par la présidence.	
	Souhait de maintien par la composante (nouveau 2018 + Appel à projets région en cours) : Condition posée par la présidence : forte mutualisation en M1 à prévoir. Disparition des CM en M2.	
	Observation des candidatures en M1 à la date de fin des candidatures 2019 (à partir du 13 mai 2019). Si effectifs insuffisants, non ouverture du M1 à la rentrée 2019 si pas assez de candidats.	

Formations concernées	Rentrée 2019	Rentrée 2020
Master PHILOSOPHIE	Modification : les parcours commenceront en M2 à la rentrée 2019. M1 entièrement mutualisé	
	Effectifs faibles en M1 cette année pour alimenter les parcours de M2 rentrée 2019. Pas de CM en M2.	
	Observation des candidatures en M1 à la date de fin des candidatures 2019 (à partir du 13 mai 2019). Fermeture d'un parcours de M2 en 2020 si pas assez de candidats.	
Master SCIENCES SOCIALES	Fermeture du M1. Maintien du M2. En dessous de 10 étudiants inscrits en M2, pas de CM. Fermeture proposée à la Commission Formation-Recherche du 22 janvier 2019	Fermeture du M2. Proposition de transformation : ouverture du M1 si intégration de la mention MEEF, Pratiques et Ingénierie de la Formation : création d'un nouveau parcours : Formation d'adultes (FACO) + sciences sociales.

Formations concernées	Rentrée 2019	Rentrée 2020
METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 2E DEGRE	Parcours musicologie Pour tous les MEEF 2d degré ayant un effectif M1 et M2 faible, réduction de la maquette	
Master CINEMA ET AUDIOVISUEL	Question du lien formation / Recherche ? Labo d'appui ? Fermeture proposée à la Commission Formation-Recherche du 22 janvier 2019	
AUDIOVISUEL, MEDIAS INTERACTIFS NUMERIQUES, JEUX	Définir un porteur clairement identifié	